



Orientation après la 3ème : l'apprentissage

publié le 22/09/2020 - mis à jour le 26/01/2021

A l'issue de la troisième, certains élèves souhaitent s'orienter vers l'apprentissage.

Les démarches pour trouver un patron sont à la charge de la famille.

Nous vous proposons ci-dessous 2 sites pour effectuer vos recherches

- La plateforme « bourse de l'apprentissage » : <https://www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info/#> où des offres sont disponibles 
- Le site de l'apprentissage en Charente : <http://cma-charente.fr/> 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.